

# Travaux ou publications

## Travaux ou publications

Georges **VIRASSAMY**

1. OUVRAGES/ Les contrats de dépendance (essai sur les activités professionnelles exercées dans une dépendance économique), thèse, L. G. D. J., 1986, préface de Jacques Ghestin.
2. Traité des contrats, Les contrats de la distribution, Vol., 1, Le droit commun des contrats de la distribution, L. G. D. J., 1999 (avec Madame Martine BEHAR-TOUCHAIS).
3. RapportS/ sur « La réglementation des jeux fondés sur le hasard utilisés à des fins de publicité et de promotion commerciale », pour le Ministère de l'économie et des finances (Direction de la concurrence), remis le 12 janvier 1987.
4. Rapport au colloque du C. E. D. I. P. en avril 1990, sur « Les justifications de la loi Doubin », Les Petites Affiches, n° 147, du 7 décembre 1990, p. 11.
5. Rapport, sur « La protection du professionnel dépendant contre les abus de son cocontractant », in « Les frontières du salariat », Colloque des 26 et 27 octobre 1996 organisé à l'Université de Cergy-Pontoise, Rev. jur. d'Ile de France 1996, p. 183.
6. Rapport sur « La sortie du conflit par la conciliation », in « Droit et pratiques syndicales en matière de conflit collectif du travail » Colloque du CERJDA, Schoelcher 18 et 19 janvier 2000, éd., L'Harmattan, 2002, p. 117.
7. Rapport sur « L'illicite en droit privé », in « L'entreprise et l'illicite », Colloque du CERJDA, Schoelcher, 29 et 30 novembre 2001, L'Harmattan, avril 2003, p. 9.
8. Rapport sur « La responsabilité pénale des membres du comité d'entreprise », in « L'entreprise et l'illicite », Colloque du CERJDA, Schoelcher, 29 et 30 novembre 2001, L'Harmattan, avril 2003, p. 135.

9. Rapport sur « L'entreprise : entre insularité et mondialisation », in « L'entreprise insulaire : moyens et contraintes », Colloque du CERJDA du 29 novembre 2002, L'Harmattan, 2004, p. 11 et s.
10. Rapport sur « La stratégie des entreprises : co-traitance, sous-traitance en matière de marchés publics », in « L'entreprise et la commande publique », Colloque du CERJDA du 26 novembre 2003, L'Harmattan, 2005, p. 41.
11. Rapport sur « Propriété et entreprise » in « L'entreprise face au bicentenaire du Code civil » Colloque du CERJDA du 26 novembre 2004, L'Harmattan, 2006.
12. Rapport sur « La prévention des risques naturels par l'information », in L'entreprise face aux risques naturels, l'Harmattan, à paraître 2006.
13. Rapport sur « Entreprise privée et aménagement du territoire », à paraître
14. ARTICLES/ « Les limites à l'information sur les affaires d'une entreprise », Revue trimestrielle de droit commercial et de droit économique, 1988, p. 179 et s.
15. « Le nouveau régime des pratiques restrictives entre professionnels (art. 36 de l'ordonnance du 1er décembre 1986) », D. 1988, Chronique XVII, p. 113.
16. « Regard sur le phénomène de la réitération en droit privé français », D. 1989, Chronique, XLIV, p. 279.
17. « La moralisation des contrats de distribution par la loi Doubin du 31 décembre 1989 (art. 1<sup>er</sup>) », J. C. P. 1990. éd., E, II. 15809.
18. « La connaissance et l'opposabilité du contrat », tiré d'un rapport présenté au colloque franco-belge sur « Les effets du contrat à l'égard des tiers », Université Catholique de Louvain (UCL) (Belgique), mars 1990; L. G. D. J., 1992, p. 132 et s.

19. « Les clauses contractuelles aménageant l'après-contrat de crédit-bail résolu ou résilié », J. C. P. 1992, éd., E, I. 137.
20. « Les relations entre professionnels en droit français », tiré d'un rapport présenté dans le cadre d'études franco-belges et publié in « La protection de la partie faible dans les rapports contractuels » L. G. D. J., 1996, p. 478 et s.
21. « Les particuliers et la réforme des cinquante pas géométriques par la loi du 30 décembre 1996 dans les D. O. M. », in Mélanges B. VONGLIS, L'Harmattan, 2000, p. 355.
22. « Les collèges et commissions dans le règlement du contentieux contractuel », in Mélanges J. GHESTIN, L. G. D. J., 2001, p. 950.
23. « Brèves observations sur le contentieux des élections professionnelles », in Recherches individuelles et Intérêt collectif, Annales de la Faculté de droit et d'économie de la Martinique, L'Harmattan, 2005, p. 311.
24. « Limites et insuffisances de l'organisation de la prévention des risques naturels par l'information », in Droit et environnement, 2006, à paraître.
25. FASCICULES/ « Redressement et liquidation judiciaires. Contrats de concession et de franchisage », Jurisclasseur commercial, fasc., 3155, 2e éd., 1999.
26. « Concessions. Les diverses concessions, inventaire », Fasc., 520, éd., 1993 (avec Ph. le Tourneau).
27. « Concessions. Eléments communs, les rapports individuels », fasc., 530, éd., 1993 (avec Ph. le Tourneau).
28. « Concessions. Eléments communs. Les rapports collectifs », Fasc., 531, éd., 1993 (avec Ph. le Tourneau).
29. « Concessions. Concessions sans exclusivité (distribution agréée et sélective) », Fasc., 540, éd., 1993 (avec Ph. le Tourneau).

30. « Concessions. Concessions avec exclusivité simple (d'approvisionnement) », Fasc., 541, éd., 1994 (avec Ph. le Tourneau).
  
31. NOTES DE JURISPRUDENCE/ Sous Cass. com., 26 février 1986 et 10 février 1987, J. C. P. 1988. II. 20995 et J. C. P. éd., E, 1988, II. 15272 (obligation précontractuelle de renseignement en matière de contrats de distribution).
  
32. Sous Cass. com., 9 novembre 1987, J. C. P. 1989, II. 21186 et J. C. P. 1989, éd., E, II. 15506 (importance de la qualification du contrat au regard de la nécessité d'une détermination du prix).
  
33. Sous Cass. com., 5 janvier 1988, D. 1989, p. 354 (limite à une mesure d'instruction in futurum en cas d'atteinte au secret des affaires).
  
34. Sous Cass. civ. 2e, 3 mars 1988, J. C. P. 1989, II. 21313 (responsabilité civile de l'auteur d'une loterie faisant croire à son destinataire qu'il avait gagné un lot important).
  
35. Sous Cass. civ. 1re, 20 décembre 1988, J. C. P. 1989. éd., G, II. 21354; J. C. P. éd. E, 1990. II. 15738 (validité des clauses limitatives de responsabilité, peu important la spécialité de l'acheteur professionnel, dès lors qu'il agit en non-conformité).
  
36. Sous Cass. civ. 3e, 10 mai 1989, D. 1990, p. 365 (caducité de l'offre en cas de décès du pollicitant).
  
37. Sous Cass. com., 27 juin 1989, J. C. P. 1990, II. 21530; J. C. P. 1990, éd., E, II. 15878 (soumission aux règles normales de la procédure de référé, du référé-concurrence de l'article 36 de l'ordonnance du 1er décembre 1986).
  
38. Sous Cass. com., 20 juin et 4 juillet 1989, D. 1990, p. 246, (critère de la distinction du contrat de vente et du contrat d'entreprise).

39. Sous Cass. civ. 1re, 8 novembre 1989, J. C. P. 1990. II. 21576 (validité des conventions sur la preuve en matière de cartes de crédit).
40. Sous Cass. civ. 1re, 14 juin 1989, J. C. P. 1991. II. 21632 (le fait pour un établissement de crédit de se conformer au modèle-type édicté par l'administration en matière d'offre préalable adressée à un consommateur suffit à exclure toute réticence dolosive de sa part).
41. Sous Cass. com., 9 janvier 1990, D. 1991, p. 130 (lors d'une vente avec réserve de propriété, impossibilité pour les parties de prévoir une clause instituant une présomption d'identité entre les marchandises en stock et celles restées impayées).
42. Sous Cass. com., 23 janvier 1990, D. 1991, p. 333 (les dettes fiscales apparues postérieurement à la cession de parts sociales d'une SARL ne constituent pas un vice caché).
43. Sous Cass. civ. 1re, 15 mai 1990, D. 1991, p. 538 (le fait pour un tiers de payer la dette d'autrui sans subrogation créée au profit de ce dernier une action nouvelle en remboursement).
44. Sous Cass. com., 22 janvier 1991, J. C. P. 1991. II, 21679 (le contrat-cadre de distribution n'imposant au distributeur qu'une obligation de faire n'est pas assujéti à l'obligation d'un prix déterminé).
45. Sous Cass. com., 4 décembre 1990, J. C. P. 1991, éd. G. II. 21725; J. C. P. 1992, éd., N, II. p. 89 (responsabilité du franchiseur qui délivre des informations erronées à un franchisé lors de la formation du contrat).
46. Sous Cass. soc., 20 juin 1990, J. C. P. 1991. II. 21776 (l'inscription de gratifications salariales à un compte de dépôt tenu par l'employeur n'entraîne pas novation de la créance, dès lors que le salarié était libre de retirer les sommes déposées à tout moment et que la stipulation d'un intérêt était accessoire).
47. Sous Cass. com., 25 juin 1991, J. C. P. 1992, éd., E, II. 303; J. C. P. éd., N, 1993, p. 210 (possibilité pour le juge d'imposer une obligation de non-concurrence au mandataire d'intérêt commun qui a conservé un fichier de clientèle après la rupture des relations avec son mandant).

48. Sous Cass. com. 1er octobre 1991, D. 1992, p. 190 (le fait de vider le patrimoine social de son actif vicie le consentement du cessionnaire d'actions par une erreur sur les qualités substantielles des actions, objets de la cession).
49. Sous Cass. com., 25 mars 1991, J. C. P. 1992, éd., E, II. 315; J. C. P. 1992, éd., G, II. 21887 (l'inexécution d'une convention nulle pour illicéité de son objet ne constitue pas un trouble manifestement illicite).
50. Sous Cass. civ. 3e, 20 mai 1992, D. 1993, p. 493 (caducité de l'offre du fait de l'écoulement du temps sans acceptation du bénéficiaire).
51. Sous Cass. com., 3 novembre 1992, J. C. P. 1993. II. 22164 (obligation pour les contractants de modifier ou d'adapter leur contrat aux circonstances économiques).
52. Sous Cass. com., 9 novembre 1993, J. C. P. 1994. II. 22304 (condamnation d'un franchiseur en qualité de dirigeant de fait d'un franchisé).
53. Sous Cass. com., 4 janvier et 5 avril 1994, D. 1995, p. 355 (rupture d'un contrat de concession et investissements)
54. CHRONIQUES DE JURISPRUDENCE/ L'actualité du droit de la concurrence et de la distribution, Chronique de droit de la distribution, Rev. jur. dr. affaires, 1991, n° 5, p. 319 et s.
55. Obs. sous Cass. com., 5 et 19 novembre 1991, J. C. P. 1992. I. 3570, Chronique de droit des obligations (indétermination du prix).
56. Obs. sous Cass. civ. 1re, 4 février 1992, J. C. P. 1992. I. 3591, Chronique de droit des obligations (qualification du contrat d'intégration en agriculture et dépendance économique).
57. Obs. sous Cass. com., 17 mars 1992, J. C. P. 1992. I. 3608, Chronique de droit des obligations (Obligation pour le contractant qui entend résilier le contrat de procéder à une mise en demeure préalable de son cocontractant).

58. Obs. sous Cass. civ. 3e, 22 juillet 1992, J. C. P. 1992. I. 3632, Chronique de droit des obligations (portée des restitutions après résolution du contrat).
59. Obs. sous Cass. civ. 3e, 13 mai 1992, J. C. P. 1993. I. 3660, Chronique de droit des obligations (opposabilité ou inopposabilité au maître de l'ouvrage d'une convention entre l'entrepreneur principal et le sous-traitant).
60. Obs. sous Cass. civ. 1re, 3 mars 1993, J. C. P. 1993. I. 3684, Chronique de droit des obligations (la nullité résultant de l'inobservation de l'article 5 de la loi du 10 janvier 1978 ne peut être couverte par la renonciation des parties).
61. Obs. sous Cass. com., 1er juin 1993, J. C. P. 1993, I. 3709, Chronique de droit des obligations (le seul fait pour un mandataire de recevoir des fonds pour le compte de son mandant ne suffit pas à transformer le mandat en dépôt).
62. Obs. sous Cass. civ. 1re, 2 juin 1993, J. C. P. 1993. I. 3725, Chronique de droit des obligations (non réduction des honoraires du mandataire dès lors qu'il a parfaitement exécuté son obligation).
63. Obs. sous Cass. com., 12 octobre 1993, J. C. P. 1994. I. 3744, Chronique de droit des obligations (la cession de l'article 155 de la loi du 25 janvier 1985 n'est pas une vente soumise au droit commun, mais une opération obéissant à un régime propre).
64. Obs. sous Cass. com., 9 novembre 1993, J. C. P. 1994. I. 3757, Chronique de droit des obligations (de l'influence du droit communautaire sur le droit français des contrats)
65. Obs. sous Cass. com., 22 mars 1994, J. C. P. 1994. I. 3781, Chronique de droit des obligations (qualification d'un contrat de commission).
66. Obs. sous Cass. com., 31 mai 1994, J. C. P. 1994. I. 3803, Chronique de droit des obligations (portée de la clause prévoyant les conditions de la rupture d'un contrat et abus de droit).

67. Obs. sous Cass. com., 3 mai 1994, J. C. P. 1995. I. 3828 Chronique de droit des obligations (notions de résiliation et de non continuation d'un contrat par l'administrateur).
68. Obs. sous Cass. civ. 1re, 10 janvier 1995, J. C. P. 1995. I. 3843 Chronique de droit des obligations (la nullité prévue à l'article 19 de la loi du 6 juillet 1964 sur les contrats d'intégration agricole, est une nullité relative).
69. Obs. Cass. com., 13 décembre 1995, J. C. P. 1995. I. 3867 Chronique de droit des obligations; J. C. P. 1995. éd., E. II. 733 (pas de compensation entre créances si les conditions n'en sont pas remplies avant la notification prévue par l'article 6 de la loi du 2 janvier 1981).
70. Obs. Cass. com., 21 février 1995, J. C. P. 1995. I. 3880 Chronique de droit des obligations (la sanction prise en cas d'inexécution d'une obligation contractuelle n'est que la conséquence de cette inexécution et non une sanction disciplinaire).
71. Obs. Cass. com. 28 mars 1995. J. C. P. 1996. I. 3914 Chronique de droit des obligations (la condamnation à une astreinte et à la délivrance de lots ne tend pas au paiement par le débiteur en redressement judiciaire d'une somme d'argent).
72. - Obs. Cass. com., 17 octobre 1995, J. C. P. 1996. I. 3929 Chronique de droit des obligations; J. C. P. 1996, éd., E, II. 854 (effet d'un contrat de franchisage à l'égard d'un tiers et rôle de l'apparence créée par la structure contractuelle mise en place).
73. Obs. Cass. com., 12 décembre 1995, J. C. P. 1996, I. 3958 Chronique de droit des obligations (la compensation de dettes est possible entre parties liées par une convention-cadre ayant organisé leurs relations d'affaires).
74. Obs. sous Cass. civ. 1re, 13 février 1996, J. C. P. 1996. I. 3983 Chronique de droit des obligations (le mandat authentique de se porter caution est dispensé des formalités de l'article 1326 du Code civil).
75. Obs. sous Cass. com., 14 mai 1996, J. C. P. 1997. I. 4002 Chronique de droit des obligations (la nullité de l'obligation nouvelle fait revivre



l'obligation ancienne, et cela même lorsque le créancier savait que l'obligation nouvelle était annulable de son fait).

76. Obs. sous Cass. civ. 1re, 17 juillet 1996, J. C. P. 1997. I. 4015 Chronique de droit des obligations (la gestion d'affaire est incompatible avec l'exécution d'une obligation légale).
77. Obs. sous Cass. civ. 3e, 27 novembre 1996, J. C. P. 1997. I. 4039, Chronique de droit des obligations (validité de la clause de résiliation d'un contrat de crédit-bail qui n'additionne pas les loyers restant à courir).
78. Obs. sous Cass. civ. 1re, 4 mars 1997, J. C. P. 1997. I. 4056 Chronique de droit des obligations (le double d'une reconnaissance de dette irrégulièrement établie au regard de l'article 1326 Civ., et resté entre les mains du débiteur, n'établit pas qu'il ait eu connaissance du montant de son engagement au moment de la signature de l'acte).
79. Obs. sous Cass. civ. 3e, 5 mars 1997, J. C. P. 1998. I. 113 Chronique de droit des obligations (la cession du bail rural est impossible et frappée de nullité, même si elle intervient avec le consentement du bailleur).
80. Obs. sous Cass. com, 20 mai 1997, J. C. P. 1998. I. 129, Chronique de droit des obligations (le créancier qui met fin de manière anticipée et unilatérale à une convention, se prive du droit d'exercer la faculté de résiliation qui y était aménagée).
81. Obs. sous Cass. com., 25 novembre 1997, J. C. P. 1998. I. 155, Chronique de droit des obligations (il ne peut être déduit aucune obligation contractuelle d'un acte sous seing privé revêtu de la fausse signature de celui à qui il est opposé, peu important les circonstances ayant entouré la confection de cet acte).
82. Obs. sous Cass. civ. 1re, 13 novembre 1997, J. C. P. 1998. I. 177, Chronique de droit des obligations (Les cocontractants ne peuvent se voir imposer unilatéralement par un tiers une obligation d'information à son profit).

83. Obs. sous Cass. com., 19 mai 1998, J. C. P. 1999. I. 114, Chronique de droit des obligations, (le dol commis par un cocontractant le prive de l'action de in rem verso en cas d'annulation du contrat).
84. Obs. sous Cass. civ. 1re, 13 octobre 1998, J. C. P. 1999. I. 143, Chronique de droit des obligations (Le tiers qui, par erreur, a payé la dette d'autrui de ses propres deniers, a, bien que non subrogé aux droits du créancier, un recours contre le débiteur).
85. Obs. sous Cass. civ. 1re, 1er décembre 1998, J. C. P. 1999. I. 171, Chronique de droit des obligations (L'assureur n'est pas tenu de délivrer une information dépassant ce qui a été prévu par le législateur).
86. Obs. sous Cass. civ. 1re, 16 février 1999, J. C. P. 1999. I. 191, Chronique de droit des obligations (doit produire effet la clause attributive de juridiction stipulée dans des documents annexes auxquels le contrat conclu par les parties faisait référence).
87. Obs. sous Cass. civ. 3e, 13 juillet 1999, J. C. P. 2000. I. 215, Chronique de droit des obligations (La défaillance de la condition suspensive emporte caducité de la promesse synallagmatique de vente dont peuvent se prévaloir les deux parties à l'acte).
88. Obs. Cass. civ. 1re, 17 novembre 1999, J. C. P. 2000. I. 237, Chronique de droit des obligations (Un engagement de remboursement, contrepartie d'une créance dont dispose le bénéficiaire dudit engagement, n'est pas soumis aux dispositions de l'article 1326 du Code civil).
89. Obs. sous Cass. civ. 1re, 18 avril 2000, J. C. P. 2000. I. 272, Chronique de droit des obligations (L'inexécution par le tiers dont le fait avait été promis de l'intégralité des termes d'un engagement, doit être analysé en une absence de ratification dudit engagement).
90. Obs. sous Cass. com., 14 juin 2000, J. C. P. 2001. I. 301; J. C. P. éd., E, 2001. p. 518 (Le défaut de date sur un bordereau Dailly a pour conséquence que la cession de créance ne prend pas effet entre les parties et n'est pas opposable aux tiers).
91. Obs. sous Cass. civ. 1re, 23 janvier 2001, J. C. P. 2001. I. 330, Chronique de droit des obligations (N'est pas d'ordre public et est

dépourvue de sanction la clause d'un contrat d'exercice professionnel subordonnant l'action en justice d'un cocontractant à une conciliation par une autorité ordinale).

92. Obs. sous Cass. civ. 1re, 13 février 2001, J. C. P. 2001, I. 354 Chronique de droit des obligations (Tant que subsiste un contrat de coopération agricole régi par les statuts de la coopérative, il ne peut lui être substitué un contrat de vente avec réserve de propriété).
93. Obs. sous Cass. com., 3 juillet 2001, J. C. P. 2002. I. Chronique de droit des obligations (en cas de novation d'une convention, les parties doivent expressément annuler les clauses du contrat antérieur incompatible avec le contrat nouveau)
94. - Obs. sous Cass. civ. 1re 3 avril 2002, J. C. P. 2002. I. 184. Chronique de droit des obligations (seule l'exploitation abusive d'une situation de dépendance économique, faite pour tirer profit de la crainte d'un mal menaçant directement les intérêts légitimes de la personne, peut vicier de violence son consentement).
95. - Obs. sous Cass. ch. mixte 14 février 2003, J. C. P. 2003. I. 142 Chronique de droit des obligations (la clause contractuelle par laquelle les parties s'obligent à une conciliation préalablement à la saisine de toute juridiction, présente un caractère obligatoire et s'analyse juridiquement en une fin de non recevoir).
96. Obs. sous Cass. civ. 1re, 6 mai 2003, J. C. P. 2003. I. 186 Chronique de droit des obligations (Une procédure préalable de conciliation ne pouvant résulter que d'une stipulation contractuelle, laquelle est, en effet, seule de nature à s'imposer au juge, elle ne pouvait par suite résulter uniquement des prévisions d'un usage professionnel).